



CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Votations fédérales du 9 juin 2024

L'assemblée primaire est convoquée à l'effet de se prononcer sur les objets suivants :

Votations fédérales

1. Initiative d'allègement des primes
2. Initiative pour un frein aux coûts
3. Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique »
4. Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables

Les bureaux de vote seront ouverts, à la maison communale au 2^{ème} étage, comme suit :

DIMANCHE

9 JUIN 2024

DE 10H00 A 11H00

Deux modalités de vote par correspondance :

1. Soit le citoyen adresse son envoi à l'administration communale par l'intermédiaire de la poste et ceci pour **le vendredi 7 juin 2024**.
2. Soit le citoyen dépose son enveloppe de transmission directement **auprès du bureau communal, dans une urne prévue à cet effet**. Le dépôt de l'enveloppe de transmission auprès du secrétariat communal peut être effectué, dès réception du matériel de vote :

**tous les matins du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00,
le vendredi précédant le scrutin (7 juin 2024) de 08h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.**

**NOUS VOUS INFORMONS QUE LE VOTE NE POURRA AVOIR LIEU
QUE SUR PRESENTATION DE LA FEUILLE DE REEXPEDITION**

Orsières, mai 2024

L'Administration communale